



Appui des Eléments Français au Sénégal à la lutte contre la pêche Illégale Non réglementée Non déclarée

Christophe JANIGA¹, Babacar BA² and Patrice BREHMER^{3,4}

¹Eléments Français au Sénégal (EFS), quartier Colonel Geille, Ouakam, Senegal

²Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP), Karack, Rue KA-38, BP 25485, Dakar-Fann, Sénégal

³Institut de Recherche pour le Développement (IRD), UMR 195 Lemar, BP 1318, Dakar, Senegal

⁴Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), Centre de Recherches Océanographiques de Dakar Thiaoroye (CRODT), Centre PRH, BP 2241, Dakar, Senegal

*Correspondance: Tél: (+221) 33 839 61 04; Courriel: christophe.janiga@efsdefense.gouv.fr (C. JANIGA)

Reçu le 14/11/2015; publié le 15/05/2016
AWA © MS SE3_119

Abstract

Un aéronef de l'aéronautique navale française est mis à la disposition du Sénégal depuis presque un demi-siècle (1966) dans le cadre de la mission « Search and Rescue ». La mission secondaire de cet appareil est d'exécuter des opérations dites de « SURPECHE » (pour surveillance des pêches) en lien avec les services de l'état Sénégalais (ministère de l'économie maritime). Mis en place à Dakar, l'aéronef 'F50' de surveillance (Falcon 50) a ainsi, au cours de l'année 2015, effectué 82 heures de vol en mission de surveillance des pêches dans les eaux sous juridiction sénégalaise et bissau-guinéenne soit un parcours de 17200 mille nautiques. Ces missions menées en coordination avec la DPSP (direction de protection et surveillance des pêches) ou la CSRP (commission sous régionale des pêches) et la marine nationale sénégalaise, nécessitent l'embarquement d'un inspecteur des pêches et d'un officier de marine, seules autorités à constater une infraction à la réglementation en vigueur. En possession du listing à jour des navires industriels autorisés à pêcher, l'équipage du F50 traque les délinquants de la mer. Une fois le navire pris en flagrant délit de pêche INN, un opérateur du F50 photographie le navire en géo référençant les clichés qui seront utilisés comme preuve par l'autorité administrative. Les informations sont transmises par internet et radio au Centre de Conduite des Opérations de la marine nationale sénégalaise qui peut engager un de ses patrouilleurs pour arraisonner le contrevenant. C'est au cours d'une de ces missions de surveillance des pêches que le « OLEG NAYDENOV », navire de pêche industriel russe, a été constaté en infraction puis arraisonné par la marine sénégalaise au port de Dakar début janvier 2014. La Gambie ne fait pas encore partie du dispositif et aucune observation ou infraction ne peuvent être constaté dans leurs eaux. Plus récemment (26 avril 2015), des opérations de SURPECHE se sont déroulées (i) en zone nord du Sénégal, où les observations montrent une flotte de bâtiments étranger (n =2) affleurant la frontière maritime et (ii) en zone sud Guinée-Bissau



où la présence de nombreux navires industriels avec et sans licence de pêche a été observée. Enfin on peut citer l'arraisonnement de deux navires cette année (FUYAN YU 119 et 128), et nous recommandons une augmentation des opérations de surveillance en soulignant le besoin de discrétion. Les opérations types surpêches peuvent aussi offrir des précieuses observations aériennes d'opportunités pour les scientifiques dans le cadre de la gestion des écosystèmes et des littoraux.



Commission Sous-Régionale des Pêches
Sub-Regional Fisheries Commission



International Conference ICAWA 2015

Extended book of Abstract

THE AWA PROJECT
Ecosystem Approach
to the management
of fisheries and the
marine environment
in West African waters

Cap-Vert

Mauritanie

Sénégal

Gambie

Guinée Bissau

Guinée

Sierra Leone

ISBN: 978-2-9553602-0-2



Bundesministerium
für Bildung
und Forschung



Institut de recherche
pour le développement



Trilateral German-French-African research initiative



Edited by:

Patrice BREHMER (IRD, France; Dakar), Babacar BA (CSRP, Sub-Region; Banjul) & Gerd KRAUS (TI, Germany; Hamburg).

Technical support: Marie Madeleine GOMEZ (CSRP), Ndague DIOGOUL (IRD).

With the collaboration of:

Peter BRANDT, Bamol Ali SOW, Alban LAZAR, Xavier CAPET, Heino FOCK, Eric MACHU, Hamet Diaw DIADIHO, Didier JOUFFRE, Ibrahima DIALLO, Joern SCHMIDT, Werner EKAU, Amadou GAYE, Mahfoudhould TALEB SIDI, Modou THIAW, Cl Abdoulaye DIOP, Adama MBAYE, Dienaba Beye TRAORE, Moussa SALL, Mariline DIARA, Assane FALL, Ibrahima LY, Ivanice MONTEIRO, Vamara KONE, Aboubacar TOGUYENI, Marie BONNIN, Abdelmalek FARAJ.

ISBN: 978-2-9553602-0-2

Sub Regional Fisheries Commission / Commission Sous Régionale des Pêches ©2016

Cover design: AWA (BMBF – IRD) project

Logo and flyers: Laurent CORSINI (IRD)

Translation: Amadou NDIONE (independent)

Sponsors ICAWA 2015: